Enseignements primaire et secondaire

Examens

Calendrier 2022 des baccalauréats dans le contexte de l'épidémie de la Covid-19

NOR : MENE2201210N
note de service du 16-3-2022
MENJS - DGESCO A-MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au vice-recteur de la Polynésie française ; au directeur du Siec ; aux inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs ; aux formateurs et formatrices

Le calendrier des épreuves des examens cités en titre est modifié, en raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19. La présente note de service modifie la note de service du 29 septembre 2021 publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports n° 36 du 30 septembre 2021 relative au calendrier des examens de la session 2022, notamment pour les épreuves des enseignements de spécialité du baccalauréat général et technologique pour toutes les destinations, sauf la Polynésie française, l'Amérique du Sud et la Nouvelle-Calédonie.
Les calendriers du diplôme national du brevet, du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet de technicien restent inchangés.
Les recteurs d'académie et sur délégation de ces derniers, les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale, sont responsables de l'organisation matérielle des examens cités en objet.

I. ÉPREUVES DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ DU BACCALAURÉAT

A. Épreuves écrites

Les épreuves écrites d'enseignements de spécialité (EDS), prévues du 14 au 16 mars 2022, sont reportées aux **mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022** pour les baccalauréats général et technologique, dans l'ordre et selon les horaires définis en annexes I et II.
Pour les candidats de l'académie de Mayotte, ces mêmes épreuves sont reportées aux **mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 mai 2022** dans l'ordre et selon les horaires définis en annexes III et IV.

B. Épreuves pratiques et orales

Les épreuves pratiques et orales sont également reportées après les épreuves écrites des enseignements de spécialité.
L'évaluation des compétences expérimentales de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre du baccalauréat général se déroulera du **mardi 31 mai au vendredi 3 juin 2022**. La liste des situations retenues dans chaque académie sera transmise aux établissements et mise à disposition des professeurs le **lundi 11 avril 2022**.
Les candidats des sections internationales et binationales seront convoqués uniquement les jeudi 2, vendredi 3, mardi 7 et mercredi 8 juin 2022 pour ces épreuves.
L'évaluation des compétences expérimentales de la série sciences et technologies de laboratoire (STL) spécialité biotechnologies se déroulera du **mardi 17 au vendredi 20 mai 2022** (sauf pour l'académie de La Réunion les mardi 31 mai, mercredi 1er et jeudi 2 juin 2022) selon les modalités fixées par note de service publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
Les épreuves pratiques de la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) se dérouleront du **jeudi 12 au vendredi 20 mai 2021** (sauf pour l'académie de La Réunion du mardi 31 mai au jeudi 2 juin 2022).
Les recteurs d'académie fixeront le calendrier des autres épreuves orales et pratiques du premier groupe.
Points d'information :

- Aucun cours de terminale n'aura lieu les lundi 9 et mardi 10 mai 2022 ; les établissements organiseront des activités adaptées selon les disponibilités en locaux et encadrement pour les élèves des classes de seconde et de première.
- Les cours d'enseignement de spécialité reprendront, quant à eux, le lundi 16 mai 2022.
- Du lundi 16 au vendredi 20 mai 2022, la priorité est donnée au calendrier de certains concours de recrutement de formations post-baccalauréat. Tout candidat qui serait convoqué simultanément, après le

vendredi 13 mai 2022, à une épreuve du baccalauréat et à une épreuve ou un entretien de candidature à une formation supérieure sera convoqué à une autre date, pendant la même période, pour l'épreuve du baccalauréat.

II. ÉVALUATIONS PONCTUELLES DE LANGUES DU BACCALAURÉAT

Les évaluations ponctuelles écrites de langues vivantes A et B (arménien, cambodgien, coréen, danois, finnois, grec moderne, persan, norvégien, suédois, turc, vietnamien) se dérouleront :

- le **lundi 30 mai 2022** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de première (heure de Paris) ;
- le **mardi 31 mai 2022** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de terminale et le cycle terminal (heure de Paris).

Cette évaluation concerne les candidats non scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat et ayant choisi une de ces langues lors de leur inscription au baccalauréat général et technologique.
Les évaluations ponctuelles écrites de remplacement de ces langues vivantes A et B se dérouleront le**mercredi 15 juin 2022** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de terminale et le cycle terminal (heure de Paris).
Les sujets des évaluations ponctuelles (normale et de remplacement) de terminale **porteront uniquement sur les quatre axes communs** à la classe de terminale et celle de première : art et pouvoir, citoyenneté et mondes virtuels, fictions et réalités et innovations scientifiques et responsabilité.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Annexe I

Session 2022 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général

Annexe II

Session 2022 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

Annexe III

Session 2022 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général pour l'académie de Mayotte

Annexe IV

Session 2022 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique pour l'académie de Mayotte

Annexe I - Session 2022 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général

DATES	SPÉCIALITÉS	Métropole, La Réunion (heure de Paris)	Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Pierre-et-Miquelon (heures des Antilles)
Mercredi 11 mai	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Humanités, littérature et philosophie	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Mathématiques	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Physique-chimie	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Numérique et sciences informatiques	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
	Arts	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
Jeudi 12 mai	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Humanités, littérature et philosophie	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Mathématiques	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Physique-chimie	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Numérique et sciences informatiques	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
Vendredi 13 mai	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	Biologie-écologie	14 h - 17 h 30	8 h - 11 h 30
Mercredi 15 juin	Philosophie	8 h - 12 h	8 h - 12 h
Jeudi 16 juin	Français	14 h - 18 h	14 h - 18 h

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Annexe II - Session 2022 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

DATES	SÉRIES	SPÉCIALITÉS	Métropole, La Réunion (heure de Paris)	Guadeloupe, Guyane et Martinique (heures des Antilles)
Mercredi 11 mai	STL	Physique-chimie et mathématiques	14 h - 17 h	8 h - 11 h
	STI2D	Physique-chimie et mathématiques	14 h - 17 h	8 h - 11 h
	STD2A	Analyse et méthodes en design	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	STMG	Management, sciences de gestion et numérique	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	STHR	Economie - gestion hôtelière	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques/ou musicales/ou théâtrales	14 h - 18 h	8 h - 12 h
Jeudi 12 mai	STMG	Economie et droit	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	STL	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	14 h - 17 h	8 h - 11 h
	STD2A	Conception et création en design et métiers d'art	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	14 h - 18 h	8 h - 12 h
	ST2S	Sciences et techniques sanitaires et sociales	14 h – 17 h	8 h - 11 h
Mercredi 15 juin	Toutes séries	Philosophie	8 h - 12 h	8 h - 12 h
Jeudi 16 juin		Français	14 h - 18 h	14 h - 18 h

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Annexe III - Session 2022 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général pour l'académie de Mayotte

DATES	SPÉCIALITÉS	Mayotte
Mercredi 18 mai	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	9 h - 13 h
	Humanités, littérature et philosophie	9 h - 13 h
	Mathématiques	9 h - 13 h
	Physique-chimie	9 h - 12 h 30
	Sciences économiques et sociales	9 h - 13 h
	Numérique et sciences informatiques	9 h - 12 h 30
	Sciences de l'ingénieur	9 h - 13 h
	Sciences de la vie et de la Terre	9 h - 12 h 30
	Arts	9 h - 12 h 30
Jeudi 19 mai	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	9 h - 13 h
	Humanités, littérature et philosophie	9 h - 13 h
	Mathématiques	9 h - 13 h
	Physique-chimie	9 h - 12 h 30
	Sciences économiques et sociales	9 h - 13 h
	Numérique et sciences informatiques	9 h - 12 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	9 h - 12 h 30
	Sciences de l'ingénieur	9 h - 13 h
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9 h - 12 h 30
Vendredi 20 mai	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	9 h - 13 h
	Biologie-écologie	9 h - 12 h 30
Mercredi 15 juin	Philosophie	8 h - 12 h (heure de Paris)
Jeudi 16 juin	Français	14 h - 18 h (heure de Paris)

Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves des EDS

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Annexe IV - Session 2022 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique pour l'académie de Mayotte

DATES	SÉRIES	SPÉCIALITÉS	Mayotte
Mercredi 18 mai	STL	Physique-chimie et mathématiques	9 h - 12 h
	STI2D	Physique-chimie et mathématiques	9 h - 12 h
	STD2A	Analyse et méthodes en design	9 h - 13 h
	ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	9 h - 13 h
	STMG	Management, sciences de gestion et numérique	9 h - 13 h
	STHR	Economie – gestion hôtelière	9 h - 13 h
	S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques/ou musicales/ou théâtrales	9 h - 13 h
Jeudi 19 mai	STMG	Economie et droit	9 h - 13 h
	STL	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h - 12h
	STD2A	Conception et création en design et métiers d'art	9 h - 13 h
	STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	9 h - 13 h
	ST2S	Sciences et techniques sanitaires et sociales	9 h - 12 h
Mercredi 15 juin	Toutes séries	Philosophie	8 h - 12 h (heure de Paris)
Jeudi 16 juin		Français	14 h - 18 h (heure de Paris)

Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves des EDS

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr